



EQUIPE DE FRANCE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

COLLECTIF PARACANOE

CHAMPIONNAT DU MONDE

Szeged (Hongrie)

SAISON 2019

10/06/2019

COLLECTIF PARACANOË

RAPPEL DU DOCUMENT REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE PARACANOE 2019

Préambule

Les règles de sélection permettront d'identifier les meilleurs athlètes français (métropolitains et d'outre-mer) capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France Paracanoë lors des deux prochaines saisons sportives internationales 2019 et 2020. L'objectif principal reste l'obtention des quotas en 2019 et la recherche de l'Or à Tokyo en 2020.

POUR 2019

Une sélection est soumise à la production d'un niveau de performance correspondant à l'accès à l'une des **6 premières places** en finale du championnat du Monde Paracanoë pour les catégories paralympiques.

- Les athlètes, ayant déjà réalisé cette production en 2018 au championnat du Monde, ou médaillés à la Coupe du Monde 2018 ou au championnat d'Europe 2018, **et** classés ELITE intègrent le collectif TOKYO 2020. Ils sont retenus dans le collectif Equipe de France Paracanoë 2019 sous réserve d'effectuer une performance significative au Championnat d'Europe ou à la Coupe du Monde 2019.
- Tous les autres athlètes devront réaliser le parcours de sélection (Open de France, courses de sélection avec réalisation d'une performance correspondant à l'accès à l'une des 6 premières places en finale du championnat du Monde pour les catégories paralympiques) pour être retenus dans le collectif Equipe de France Paracanoë 2019.
- Un comité de sélection sera établi pour déterminer la composition des Équipes de France en concordance avec les critères des modalités de sélection. Ce comité sera constitué du DTN, du Président de la FFCK ou de son représentant, et d'un technicien désigné par le DTN.

En cas de circonstance exceptionnelle, le Comité de sélection de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie peut proposer une sélection nominative différente de celle issue des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

Programme prévisionnel d'actions 2019 du collectif Paracanoë :

- Du 18 au 28 juin : stage de rappel de volume à Temple sur Lot (FRA)
- Du 16 au 20 juillet : stage de consolidation technique à Vaires (FRA)
- Du 5 au 14 août : stage de préparation finale au Championnat du Monde à Temple sur Lot (FRA)
- Du 18 août au 26 août : stage et Championnat du Monde à Szeged (HONGRIE)
- Du 9 au 16 septembre : Test Event Paralympique à Tokyo (JAPON)*
**sur invitation FIC et pour les athlètes ayant obtenu un quota à Tokyo*

Rappel de contexte :

- 2 athlètes du collectif TOKYO 2020 retenus pour le championnat d'Europe et la Coupe du Monde à Poznan (Rémy BOULLE en KL1 H, Eddie POTEDEVIN en VL3 H) devaient confirmer leur niveau de performance
- Une athlète du collectif TOKYO 2020 retenue pour ces mêmes compétitions mais non éligible à ce jour : Cindy MOREAU en KL3F
- 2 inscriptions maximum par catégorie sont possibles en compétition internationale.

Championnat du Monde Paracanoë à SZEGED : les athlètes suivant (e)s sont retenus

NOM Prénom*	Club	Catégorie
BOULLE Rémy	CKC Orléans	KL1 H
POTDEVIN Eddie	CK Charleville Mézières	VL3 H
VIRIAMU Patrick	ASPTT Dijon	VL3 H
BARBOSA Nélia	RSC Champigny	KL3 F
DOYELLE** Manon	CK Lyon Oullins La Mulatière	KL3 F
MOREAU** Cindy	CN Bouchemaine	KL3 F

*les athlètes sont listés par ordre alphabétique au sein de leur catégorie

Etude des propositions par catégorie

KL1 H :

Rémy BOULLE confirme le niveau sportif attendu en réalisant le chrono cible à l'occasion de la Coupe du Monde.

VL3 H :

Les deux athlètes présents à Poznan, Eddie POTDEVIN et Patrick VIRIAMU confirment le niveau sportif attendu en réalisant les chronos cibles à l'occasion des championnats d'Europe et/ou de la Coupe du Monde.

**Cas particulier de la catégorie KL3 F :

Les deux athlètes retenues pour Poznan, Nélia BARBOSA et Manon DOYELLE, ont réalisé les chronos cible à l'occasion du championnat d'Europe et de la Coupe du monde et peuvent être proposées à la sélection au championnat du Monde 2019.

Cindy MOREAU reste l'athlète leader de la catégorie kayak dame en ayant remporté les sélections en avril dernier et présélectionnée pour la saison internationale 2019.

Néanmoins, Cindy est actuellement toujours identifiée non éligible pour une participation au prochain championnat du Monde.

La FFCK vient de renvoyer un dossier médical avec les compléments nécessaires pour une nouvelle étude et révision de son inéligibilité. Nous sommes dans l'attente de la réponse de la FIC sur cette nouvelle demande.

En cas de réponse favorable de la FIC, seule Nélia BARBOSA, sportive la mieux classée à l'issue du Chpt d'Europe et de la Coupe du Monde sera retenue pour le Championnat du Monde au côté de Cindy MOREAU.

Dans le cas contraire, Manon DOYELLE sera retenue au côté de Nélia BARBOSA pour le championnat du Monde 2019.

La date limite pour cette décision est fixée au 7 aout date limite d'inscription pour le championnat du Monde.